



BULLETIN

Municipal

n°01

**PRÉSENTATION
DE LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE**

LES ACTEURS DU TERRITOIRE FACE AU VIRUS

LES PROJETS POUR 2021

FOCUS SUR LES FINANCES PUBLIQUES

VIE LOCALE

ÉDITO DU MAIRE	3
PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE ET COMMISSIONS	4
LES ACTEURS DU TERRITOIRE FACE AU VIRUS DES INITIATIVES PONTOISES À L'HONNEUR	7
SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE...	8
POINT SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS OU EN COURS	10
LES ACTIONS EN FAVEUR DES COMMERCES DE CENTRE-VILLE LES PROJETS POUR 2021	12
LA DYNAMIQUE D'AMÉNAGEMENT SE POURSUIT	13
LA VIDÉOPROTECTION DANS NOTRE COMMUNE	14
FOCUS SUR LES FINANCES PUBLIQUES	15
MISSION LOCALE	17
VIE LOCALE	18
INFORMATION : ARRÊTÉ MUNICIPAL	19
PRÉSENTATION DES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES	20
VOS COMMERÇANTS ET ARTISANS PONTOIS	23

BULLETIN Municipal

www.mairie-pontdebeauvoisin38.fr

Mairie - 3bis avenue Gabriel Pravaz
38480 Pont-de-Beauvoisin

04 76 37 00 10
accueil@mairie-pontdebeauvoisin38.fr

Directeur de la Publication : Michel SERRANO
Coordination : Sarah LADON

Bulletin Communal
Date de publication : Janvier 2021
Tirage : 1900 exemplaires

Création Impression : Insolit 04 76 37 33 90

Ne pas jeter sur la voie publique.



EDITO

Michel SERRANO, Maire

Chères Pontoises, chers Pontois,

Nous sommes confrontés depuis plusieurs mois à une situation inédite, un virus venant modifier nos modes de vies, nos habitudes et nos certitudes. Un virus qui impacte l'ensemble de nos activités quotidiennes et suspend pour un temps nos projets. Depuis le début de cette crise, le personnel de la Mairie, vos élus, les enseignants, les pompiers, les gendarmes et les acteurs du territoire se mobilisent chaque jour, je tiens à les en remercier chaleureusement. Nos soignants de l'Hôpital, de l'EHPAD sont au front, ne comptant pas leurs heures et accompagnent les personnes malades. Au nom de tous, je tiens à saluer leur implication et leur dévouement. À toutes celles et à tous ceux d'entre vous qui vivent cette crise avec difficulté, je tiens à vous témoigner de mon soutien sincère ainsi que celui de l'ensemble de l'équipe municipale, celle-ci fait tout ce qui est en son pouvoir pour se préparer à la sortie de la crise, sanitaire, économique et sociale.

Nous sommes tous acteurs de cette pandémie, et seuls nos efforts conjugués permettront de sortir de cette situation, l'individualisme ne peut pas être une solution. Aussi, je demande solennellement à chacune et à chacun d'entre vous de respecter les gestes barrières et les mesures édictées par le gouvernement. Je sais pouvoir compter sur vos sens civique et de responsabilité.

Quant aux projets du mandat municipal 2020-2026, ils visent à améliorer notre cadre de vie au quotidien, de nouvelles offres de services sur notre commune se mettent en place ou se poursuivent. Et il est important que l'action municipale puisse s'inscrire dans la durée, elle s'appuie sur la continuité de la dynamique engagée dans le précédent mandat.

J'ai été sensible à la confiance que vous avez bien voulu m'accorder à nouveau lors des élections en mars dernier, cette confiance m'incite à poursuivre et à amplifier nos actions avec une équipe soudée.

Nous allons donc poursuivre notre mobilisation et nos efforts pour continuer d'améliorer le bien-vivre ensemble dans notre cité. 2021 marquera le début de grands travaux : la médiathèque, la réhabilitation du jardin de l'hôtel de ville ou encore la maison médicale, ces réalisations permettront à notre centre-ville d'avoir une attractivité renouvelée grâce à une offre de services variée, attractivité qui doit avoir un impact positif sur la fréquentation de nos commerces de proximité auxquels nous sommes tous très attachés.

Notre politique municipale volontariste d'acquisitions foncières nous permet de remodeler d'année en année notre cité et ce de façon harmonieuse et cohérente sur le plan urbanistique.

Nous avons à cœur de prioriser le développement durable : nouvelles mobilités, la rénovation thermique des bâtiments, préserver notre ruralité pour une cité plus agréable et écologique.

En cette nouvelle année je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous le meilleur. Que 2021 nous ouvre de nouvelles perspectives, que cette nouvelle année soit synonyme de renouveau, d'apaisement, et de bonheurs familiaux et amicaux.

Bonne et heureuse année 2021.
J. Serrano

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Michel SERRANO - Maire

6^e Vice-président de la Communauté de Communes Vals du Dauphiné -
Petite-enfance, enfance, jeunesse, prévention



LES ADJOINTS



Michel GALLICE
1^{er} adjoint

À l'urbanisme, travaux,
voirie, eau, assainissement,
logement, état civil, opéra-
tions funéraires



Catherine ANGELIN
2^{ème} adjointe

Affaires scolaires, petite enfance &
jeunesse, environnement, ordures
ménagères, cimetière, état civil,
opérations funéraires
Conseillère communautaire de
la Communauté de Communes
Vals du Dauphiné



Eric PHILIPPE
3^{ème} adjoint

Sécurité, finances, transports,
élections, état civil,
opérations funéraires



Virginie GUILLET
4^{ème} adjointe

C.C.A.S, Événementiel,
réceptions, opérations
funéraires



Jean Pierre PILEY
5^{ème} adjoint

Sport, vie associative, cadre de
vie, marchés et foires, état civil,
opérations funéraires



Sylvie VANDER-BAUWHEDE
6^{ème} adjointe

Culture, développement économique,
commerces, jumelage,
opérations funéraires

LES CONSEILLÈRES MUNICIPALES DÉLÉGUÉES :



Emilie LECLERC
Conseillère municipale déléguée
aux affaires scolaires



Sarah LADON
Conseillère municipale déléguée
à la communication

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE MAJORITAIRE



Jean-Yves MICOUD



Marie-Christine
BOISSON



Christian BUTET



Jeff MILLON



Alexandra
BERTHOLET-FELTIN



Mélanie
MESSAOUDENE



Clément DUBOIS



Karim SELMANE



Dominique GALLIER



Jean-Claude VILLAIN



Maryse
GARON-GUINAUD



Stéphane GODMER

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE D'OPPOSITION :



Danielle BISILLON
Conseillère
communautaire de
la Communauté de
Communes
Vals du Dauphiné



Dominique CHAIX



Bruno MOLLARD



Patrick FORAY



Sandra DURAUFOURG



Dominique BULARD

COMMISSIONS - REPRÉSENTANTS DES ORGANISMES - ASSOCIATIONS

COMMISSIONS	MEMBRES ELUS	SUPPLEANTS ELUS
Urbanisme, travaux, voirie, logement / 8 élus	M. GALLICE - JP PILEY - J. MILLON - M. MESSAOUDENE - JY MICOUD - S. GODMER - D. CHAIX - B. MOLLARD	NEANT
Affaires scolaires, petite enfance et jeunesse / 9 élus	C ANGELIN - V GUILLET - JP PILEY - E LECLERC - C DUBOIS - D GALLIER - K SELMANE - D CHAIX - S DURAFFOURG	NEANT
Finances / 8 élus	E PHILIPPE - M GALLICE - V GUILLET - S VANDER-BAUWHEDE C BUTET - S GODMER - D CHAIX - D BISILLON	NEANT
Sécurité, mobilités / 8 élus	E PHILIPPE - JP PILEY - J MILLON - M MESSAOUDENE - JY MICOUD - JC VILLAIN - S DURAFFOURG - P FORAY	NEANT
Culture, animations, sport, vie associative / 10 élus	V GUILLET - JP PILEY - C ANGELIN - S VANDER-BAUWHEDE - S LADON - C DUBOIS - M GARON-GUINAUD - S GODMER - D BULARD - S DURAFFOURG	NEANT
Environnement, cadre de vie, fleurissement, propreté, cimetière / 9 élus	JP PILEY - C ANGELIN - M GALLICE - S LADON - M MESSAOUDENE - C DUBOIS MC BOISSON - B MOLLARD - D BISILLON	NEANT
Développement économique, commerces, foires, marchés / 9 élus	S VANDER-BAUWHEDE - E PHILIPPE - JP PILEY - E LECLERC - J MILLON - D GALLIER - JC VILLAIN - D BULARD - D BISILLON	NEANT
Communication / 8 élus	S LADON - C ANGELIN - E PHILIPPE - C BUTET - J MILLON - JC VILLAIN - P FORAY - D BULARD	NEANT
CAO (commission d'appel d'offres) Le maire + 5 titulaires + 5 suppléants	M. SERRANO - M. GALLICE - E PHILIPPE - E LECLERC - C ANGELIN - D BISILLON	V GUILLET - S. VANDER-BAUWHEDE - MC BOISSON - S. GODMER - D. CHAIX

EPCI ou autres établissements	MEMBRES ELUS	SUPPLEANTS ELUS
SIVU LE GUILLON - Gymnase	JP PILEY - M GALLICE	C DUBOIS
SIVU installations sportives - PRAVAZ	S. GODMER - JC VILLAIN	MC BOISSON - C. BUTET
Territoire Énergie 38 (Eclairage public)	M. GALLICE	JY MICOUD
1 Correspondant défense	E. PHILIPPE	
Collège le Guillon	JP PILEY	
Lycée Pravaz	C. DUBOIS	
Centre Hospitalier - Maison de retraite	M. SERRANO	C. ANGELIN (représentant du maire)
Etablissement public administratif - C.C.A.S. 5 élus +5 membres nommés	LE MAIRE (PdI de droit) - V GUILLET - JP PILEY - D. GALLIER - M. GARON GUINAUD - S. DURAFFOURG	

ASSOCIATIONS	MEMBRES ELUS	SUPPLEANTS ELUS
Groupe ISACTYS	C. BUTET	M. MESSAOUDENE
Les amis du Togo	S. VANDER-BAUWHEDE	D. GALLIER
ADMR	A. BERTHOLET FELTIN	M. GARON GUINAUD
Centre de soins	M. GALLICE	J. MILLON
Association Jumelage Pont de Beauvoisin - Erbach	S. VANDER-BAUWHEDE	MC. BOISSON

LES ACTEURS DU TERRITOIRE FACE AU VIRUS DES INITIATIVES PONTOISES À L'HONNEUR

LE CCAS – CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

À la suite des dernières élections municipales, le Centre Communal d'Action Sociale s'est renouvelé. Le CCAS est géré par un Conseil d'Administration composé du maire, qui en est le président de droit, et en nombre égal, de membres élus en son sein par le Conseil Municipal et de membres nommés par le maire parmi les personnes non membres du Conseil Municipal. A ce jour, le Conseil d'Administration de Pont de Beauvoisin compte 10 membres.

Parmi les membres nommés figurent :

- M^{me} Marie-Noëlle Laprevote, représentante des associations familiales
- M^{me} Sylviane Riou, représentante du domaine de l'insertion et la lutte contre l'exclusion
- M^{me} Josette Philippon, représentante de la société civile
- M. Patrick Gallien-Guedy, représentant des personnes en situation de handicap
- M. Jean Fagot-Revurat, représentant des personnes âgées

Parmi les membres élus au sein du conseil municipal figurent :

- M^{me} Virginie Guillet, Adjointe et vice-présidente du CCAS
- M^{me} Dominique Gallier, Conseillère municipale
- M^{me} Maryse Garon-Guinaud, Conseillère municipale
- M^{me} Sandra Durrafourg, Conseillère municipale
- M. Jean-Pierre Piley, Adjoint

Les ressources du CCAS lui sont propres et son budget est autonome par rapport au budget municipal. Les recettes sont constituées en majorité d'une subvention de fonctionnement versée par la commune, de dons, de legs...

En raison du contexte sanitaire, le repas traditionnel des aînés a été annulé. Cette année, ce sont des colis garnis qui ont été distribués à l'ensemble des personnes de plus de 70 ans, de notre commune.



En cette période difficile, la précarité et les demandes sociales augmentent.

Des bons alimentaires d'urgence sont distribués aux personnes dans le besoin et des colis de denrées alimentaires sont distribués.

À ce titre, le CCAS remercie chaleureusement l'association pontoise « Du juste milieu » qui prépare ces colis grâce aux dons qu'elle récolte.

Le logement d'urgence a également été mis à disposition à plusieurs reprises afin de répondre aux situations les plus critiques.

TOUS MOBILISÉS

Couturières, travailleurs sociaux, infirmières, élus, tous se sont mobilisés pour accompagner les pontois face à la situation exceptionnelle liée à la Covid-19

De nombreux couturiers et couturières bénévoles se sont mobilisés pour la confection de masques lors de la première vague de l'épidémie

Grâce à leur engagement, chaque pontois a reçu un masque pour lutter contre la propagation du virus et nous remercions au nom de tous les habitants de la commune l'ensemble des couturières qui sont bénévolement mobilisées sur cette action.

Des élus de la commune ont contacté régulièrement les personnes vulnérables et ont fait leurs courses lorsqu'elles ne pouvaient se déplacer. Souvent dans l'ombre, les pontois ont fait montre de solidarité, de générosité et de bienveillance, nous remercions chacun d'entre eux.

ZOOM SUR L'ASSOCIATION "DE FIL EN AIGUILLE"

Parmi les nombreux bénévoles, plusieurs adhérents de l'association "De fil en Aiguille" ont participé à l'opération de confection des masques pour lutter contre l'épidémie Covid-19. En 2 semaines, 2 000 masques auront été confectionnés par les membres de l'association mobilisés sur cette opération.

Cette association, qui compte plus de 40 adhérents, de 15 à 76 ans, venant de Pont de Beauvoisin et des communes environnantes, a déjà 25 ans d'existence. De septembre à juillet, des cours sont donnés dans leur atelier tout équipé et situé avenue de la Bergerie. L'association espère pouvoir reprendre ses activités dès le mois de janvier et des places sont encore disponibles si vous souhaitez les rejoindre !

Contact : Hélène Girerd
06 37 13 63 68
denise.girerd@orange.fr

PRÉSENTATION DES MEMBRES DU BUREAU DU CCAS



SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE...

LES ACTIONS DE L'ÉCOLE LUCIEN MORARD

Par Monsieur Stéphane ROLLAND - Directeur - École élémentaire publique Lucien Morard

L'école Lucien Morard est une école élémentaire publique. Environ 160 élèves du CP au CM2 y suivent leur scolarité. Elle est dotée d'un dispositif ULIS (anciennement CLIS) pour des élèves ayant des besoins pédagogiques spécifiques, notamment des troubles des apprentissages.

L'équipe enseignante, avec le soutien de la Mairie et de l'Inspection, est investie dans de nombreux projets dynamisant les apprentissages et la vie scolaire.

■ ACTIONS PÉDAGOGIQUES :

» L'école organise chaque année un « Marché des connaissances » (durant une semaine, tous les élèves proposent des ateliers qu'ils ont eux-mêmes organisés et transmettent des connaissances à leurs invités, élèves, parents, partenaires de l'école). Ce projet est labellisé par la « Cellule Académique Recherche Développement Innovation Expérimentation ».

» L'équipe a harmonisé, sur toutes les classes, son enseignement des mathématiques avec une méthode récente donnant la priorité à la manipulation, la numération et la compréhension. Elle fait également participer les plus grands à un concours national (EurêkaMaths).



» D'autres actions viennent compléter ces projets : visites régulières de la Médiathèque municipale, projet « Orthographe illustrée » (retenir l'orthographe en « dessinant » les mots), Petit Cinéma de classe, Courseton, chants en chorale.

■ ACTIONS CIVIQUES :

» L'école est lauréate du concours national « Nous Autres 2018 » grâce à un projet de lutte contre le racisme (film contre la ségrégation). Elle est également investie dans la lutte contre le harcèlement (projet retenu par la Région Auvergne-Rhône-Alpes en 2019).

» Elle met en place, auprès de



ses élèves, une méthode de résolution des conflits basée sur la Communication Non Violente (méthode dite des « Messages clairs »).

» Elle est impliquée dans l'Éducation au Développement Durable : tri des déchets, « 0 gaspi » à la cantine, opération « Nettoyons la Nature », découverte des « Environnements Naturels Sensibles ».

■ ACTIONS EN PARTENARIAT AVEC LA RECHERCHE :

» Toutes les classes participent aux projets ATOLE (l'Attention à l'École) de M. Jean-Philippe LACHAUX (Inserm Lyon) par la mise en place d'ateliers pour découvrir ce qu'est l'attention et apprendre à la gérer.

» Pour la lecture, l'école a participé au projet national « Chercheurs en Actes 2020 » au travers de sa méthodologie de mesure systématique de la fluence (rapidité/fluidité en lecture), plusieurs fois par an, afin d'établir des programmes d'aides personnalisées pour tous les élèves (outils basés sur les recherches du groupe Cogni-Sciences de Grenoble). De plus, une classe a fait partie de l'expérimentation « Efran FLUENCE » dirigée par le Laboratoire de Psychologie et Neurocognition de Grenoble. Pendant 3 ans, il s'agissait, grâce à l'outil numérique, de développer la lecture par des entraînements ciblant des mécanismes cognitifs et des compétences spécifiques (rythmes, groupes de

souffle, etc.).

» L'école participera dans les prochains mois à une étude sur la métacognition (apprendre à apprendre) grâce à des outils d'auto-évaluation pour les élèves. Cette recherche est dirigée par Mme Joëlle PROUST, membre du Conseil Scientifique de l'Éducation Nationale.

Dans le cadre de la co-éducation, l'école souhaite également assurer un véritable partenariat avec les parents :

■ Elle aide l'Association des Parents d'Elèves dans l'organisation de « Cafés des parents » (réunions autour de thèmes liés à la parentalité) ou de soirées « Jeux de société » attirant de nombreuses familles.

■ L'année scolaire connaît de nombreuses manifestations (loto, marché de Noël, kermesse, etc.) grâce au SOU des écoles, qui reverse des fonds afin que l'école puisse, à moindre coût, organiser des sorties ou des voyages scolaires.

Pour toutes demandes complémentaires sur l'un de ces projets ou pour venir visiter l'école, le directeur vous invite à le contacter par téléphone (04.76.37.28.76) ou par mail (ce.0382596r@ac-grenoble.fr).



ÉCOLE MATERNELLE THÉÂTRE DE VERDURE

Par M^{me} Fabienne CALABRIN,
Directrice de l'École maternelle Théâtre de Verdure

La rentrée 2020-2021 s'est bien déroulée et l'équipe éducative a été ravie de retrouver tous les élèves de l'école après une année 2019-2020 très particulière. Les 67 élèves sont répartis sur 3 classes de la manière suivante :

» Classe de PS-MS (petite et moyenne section) avec Bruno BAUDOUIY, professeur des écoles, et Sophie HUGUET, ATSEM

» Classe de MS-GS (moyenne et grande section) avec Isabelle BLAIRON, professeur des écoles, remplacée par Guillaume BERARD et Stéphanie BARGE, ATSEM

» Classe de PS-GS (petite et grande section) avec Fabienne CALABRIN, professeur des écoles et directrice, Ludivine ROCHE le vendredi, professeur des écoles, et Anne DUBOIS, ATSEM. Fabienne ROUSSIN, ATSEM, travaille sur les 3 classes tous les matins.

Depuis plusieurs années, les enseignants ont mis en place un découison-



nement avec les GS pendant le temps de sieste des petits et des moyens. Les GS des 2 classes sont répartis en 3 groupes. Cette année, il a été créé un groupe de MS non-dormeurs. Chaque groupe participe pendant 30 minutes à deux séances de code alphabétique (étude des lettres et du son qu'elles font), une séance de sciences et une séance d'entraînement mathématique. De nombreux autres projets jalonnent l'année scolaire :

» M^{me} Marie-Claire JANIN, maîtresse spécialisée du RASED (réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté), est intervenue de septembre à novembre auprès des PS avec un atelier carton. Cet atelier a pour objectif de développer le vivre ensemble des petits découvrant l'école et le langage.

» La réalisation de calendriers 2021 par les élèves : chaque élève décore lui-même les calendriers commandés par sa famille. Un portrait pris par un photographe professionnel y est inséré.

» En décembre, l'école a pu exposer ses œuvres sur le thème de Noël sur les vitrines du bar le Farou. Ce projet, proposé par la Mairie, a ravi les enfants qui étaient très fiers de voir leurs œuvres mises en avant comme de vrais artistes !

» Le projet « école et cinéma » de l'Éducation Nationale a pour objectif d'éveiller la curiosité et l'intérêt des élèves pour des films de qualité par la découverte d'œuvres cinématographiques contemporaines et du patrimoine visionnées en salle de cinéma. Cette année, ils découvriront 3 films : « 1, 2, 3 Léon », « Katia et le crocodile » et « Duo de choc ».

» Chaque année, l'école propose un cycle du domaine artistique avec un intervenant extérieur. Cette année, les enseignants ont choisi le cirque ! La compagnie Andy le clown intervient au mois de janvier pour 8 séances. Le cycle se termine par une représentation devant les parents.

» Du 18 au 22 janvier, l'école participe à la Semaine Nationale de Prévention à l'École sur « les accidents de la vie courante et les gestes de premiers secours » organisée par la MAE.

» Depuis 3 ans, les enseignants s'investissent dans le projet « langage ora » initié par le Ministère de l'Éducation Nationale, le Ministère de la Santé et le LIDILEM (labora-



toire de linguistique et didactique des langues étrangères et maternelles). Ce projet a pour objectif de développer le langage oral à partir d'albums de littérature de jeunesse à structures ciblées. Un long travail de manipulation et d'entraînement pour retenir les structures de l'histoire est fait en classe. Puis les parents sont invités à venir écouter leur enfant raconter l'histoire.

» La fête du printemps permet aux élèves de fêter l'arrivée du printemps en se déguisant.

» Avec le prix des Incorruptibles, les enfants votent en mai pour le livre qu'ils préfèrent parmi les 4 sélectionnés. Le résultat du vote est ensuite transmis aux Incorruptibles pour le vote national.

» En juin, l'équipe éducative accueillera les futurs élèves de petite section qui feront leur rentrée en septembre 2021. Les enfants et les parents sont invités à venir découvrir l'école et le personnel sur une matinée afin de préparer dans la sérénité cette première rentrée, si importante, à l'école.

» En juin, le cross de la maternelle clôturera l'année avec les exploits de nos petits champions !

L'équipe éducative est attentive à développer des relations de confiance et de coéducation avec les familles. Elle remercie l'APE (association de parents d'élèves) pour son engagement dans la vie de l'école notamment avec le « café des parents » (réunions sur divers thèmes), le SOU DES ÉCOLES pour ses nombreuses actions (loto, vente d'objets avec le dessin des enfants, kermesse, bourse aux jouets...) qui permettent le financement des projets de l'école et la Mairie pour le personnel municipal rattaché à l'école et le budget accordé à l'école pour son fonctionnement.

La directrice est joignable pour tous renseignements au 04 76 32 13 56 et par mail ce.0380874u@ac-grenoble.fr

POINT SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS OU EN COURS

GYMNASE PALACIN

Les conditions d'utilisation étant obsolètes, la rénovation du gymnase s'est avérée indispensable.

L'objet de cette opération a été de :

- » Améliorer les conditions de pratique du tissu associatif, sportif et scolaire.
- » Mettre aux normes l'accessibilité handicapée (accès au bâtiment, vestiaires, toilettes)
- » Isoler thermiquement le bâtiment afin de diminuer les coûts de maintenance et de fonctionnement disproportionnés par rapport à l'utilisation du bâtiment.
- » Mettre le gymnase aux normes acoustiques afin de solutionner les problèmes de nuisances sonores avec le voisinage dus à la non isolation phonique
- » Réhabiliter le sol sportif instable (fissures, affaissement)

La complexité du chantier (accès rendu très difficile par l'étroitesse de la rue de l'Auberge, impossibilité de mettre une grue) ainsi que la crise sanitaire ont retardé la mise en service de 2 mois.

Merci aux associations et aux riverains pour leur compréhension.

Ces travaux ont permis de pérenniser les activités sachant qu'en l'absence de rénovation le gymnase aurait dû être fermé à terme. Le gymnase est mis à disposition des établissements scolaires et des associations dès le 11 janvier 2021.



**COÛT DE LA RÉNOVATION :
994 000 €**

ECOLE LUCIEN MORARD

Une rénovation pour un meilleur confort thermique du bâtiment



**SUBVENTION : 60% PAR
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Les façades Sud et Ouest ont été équipées de volets roulants. Ces travaux permettent d'améliorer grandement le confort thermique du bâtiment, ses performances énergétiques et le bien-être des écoliers, des enseignants et du personnel.

Coût des travaux 38 712 € TTC subventionnés à hauteur de 60% par le conseil départemental de l'Isère dans le cadre du plan école. L'équipement de la façade Est et de la cantine sera réalisé en 2021.

Merci à l'entreprise ACS Système de PONT DE BEAUVOISIN pour ses excellentes prestations.

LA FUTURE MÉDIATHÈQUE

Les travaux préliminaires à la construction de la médiathèque sont terminés

Depuis plusieurs mois des travaux sont effectués périodiquement, place de 19 mars 1962, afin de libérer l'emprise nécessaire à la construction de la médiathèque.

Les réseaux aériens électriques, de télécommunication et de la vidéo surveillance ont été enterrés.

Un éclairage public provisoire de la place nécessite par le démontage d'une partie des lampadaires existants a été mis en place.

Le réseau électrique nécessaire à l'alimentation du futur chantier a été dévoyé depuis le poste de distribution du jardin public de la mairie en passant par la place Trillat.

La construction de la médiathèque, projet porté par la communauté de communes, débutera en février 2021.



AVENUE DE LA FOLATIERE

L'aménagement du cheminement piéton



**145 000 €
À LA CHARGE DE LA COMMUNE**

JARDIN PUBLIC



L'ancien bâtiment du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes et la maison attenante, acquis par la mairie, seront démolis ce qui permettra un réaménagement complet et un agrandissement du jardin public situé derrière la mairie, ainsi que la création de places de stationnement.

Ces travaux ont permis d'améliorer grandement l'accès piétons à la zone d'activités de Clermont en toute sécurité.

La partie située entre le carrefour à feux de la Guinguette et le chemin du Guillon, a été à la charge de la commune pour un coût de 145 000 € TTC.

Le prolongement jusqu'au rond-point a été pris en charge par la Communauté de Communes pour un coût de 107 000 € TTC.

Un nouvel arrêt de bus a été aménagé à l'entrée Est de cette zone de Clermont.

LES ACTIONS EN FAVEUR DES COMMERCES DE CENTRE-VILLE

LE STATIONNEMENT

De nouveaux arrêts minute ont été aménagés en centre-ville afin de faciliter l'accès aux petits commerces

>> Place Flandrin, la totalité du stationnement face au tabac et à la boulangerie.

>> Place de la République, la totalité du stationnement côté pharmacie.

Le temps de stationnement autorisé sera harmonisé à 10 minutes pour la totalité des arrêts minutes du centre-ville: place Flandrin, de la République, du Bourg Neuf, du Midi, Saint Clément, devant la poste, et montée de la Citadelle.

Les forces de l'ordre sont particulièrement attentives à faire respecter la loi.



LES PROJETS POUR 2021

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Les inconvénients du PLU actuel :

Densification trop importante des logements : 40 à 45 logements à l'hectare.

Cet inconvénient majeur a provoqué un arrêt de la construction sur notre territoire communal, les promoteurs immobiliers ne pouvant pas répondre à de telles exigences complètement irréalistes et ont eu un impact très négatif sur le développement économique de Pont de Beauvoisin.

Pourquoi le PLUI ? (Plan local d'urbanisme intercommunal)

Le PLUI permet d'harmoniser les PLU entre les communes de la communauté de communes.

Quels sont les intérêts du PLUI ?

Le PLUI permet de remédier, dans la mesure du possible, aux erreurs commises lors de l'élaboration du PLU en :

>> Diminuant les surfaces des zones à aménager ;

>> Abaissant de 30 à 20 % la proportion des logements sociaux

>> Rendant à la construction des terrains d'intérêt stratégique

Ces modifications ont pour objectif de rendre notre commune plus attractive pour les promoteurs immobiliers.

Son approbation est prévue en septembre 2021, après 4 années de travail de la commission urbanisme.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Afin de réduire les coûts de fonctionnement et diminuer son impact carbone, la municipalité pontoise a axé ses efforts dans le domaine des économies d'énergie.

La mise aux normes de l'éclairage, engagée lors de la mandature précédente, va se terminer en 2021 avec le remplacement des 41 dernières lampes obsolètes par un éclairage LED.

Ainsi les 688 points d'éclairage publics de la commune répondront aux normes en vigueur, ce qui engendrera de substantielles économies d'énergie et la diminution de la pollution lumineuse.

Coût total : 25 638 € dont 2155 € d'aides de Territoire Energie 38



LA FIBRE OPTIQUE

Le très haut débit, c'est parti !

T H D : le très haut débit pour tous



Pourquoi le Très Haut Débit ?

Pour accompagner les nouveaux usages des particuliers comme des entreprises, l'accès à une connexion internet rapide devient indispensable.

Quand les foyers pontois pourront-ils être raccordés ?

Au cours de l'année 2021, le département et SFR Collectivités ont annoncé que les premiers foyers pontois pourraient être éligibles à la fibre optique.

La priorité sera donnée aux entreprises et aux services.

Un Nœud de Raccordement Optique (NRO) a été réalisé à proximité du stade du collège du Guillon.

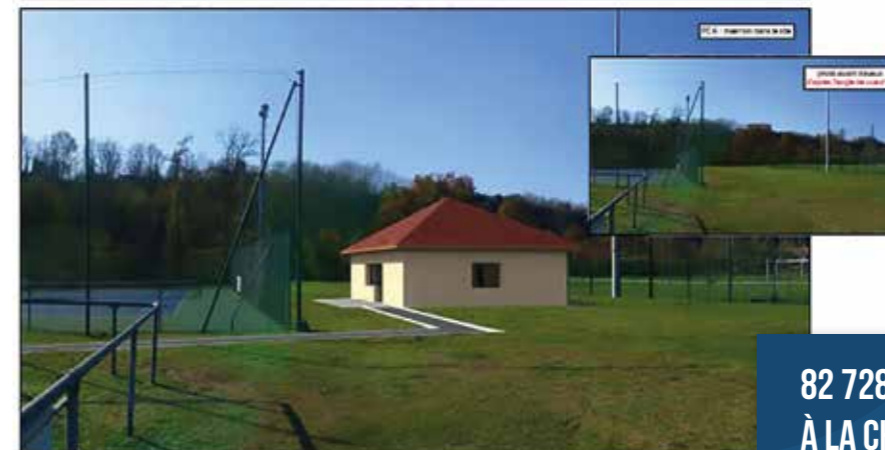
Le NRO est un réseau de desserte par fibre optique, le lieu où convergent les lignes des abonnés d'un même quartier ou d'une même ville.

Un atout pour l'économie

La fibre est un atout décisif pour le développement de l'économie locale ; c'est un signal fort en matière d'attractivité.

LA DYNAMIQUE D'AMÉNAGEMENT SE POURSUIT EN 2021 AVEC DE NOMBREUX PROJETS PRÉVUS

LE CLUB HOUSE DU TENNIS- PERMIS DE CONSTRUIRE OBTENU



Sa construction débutera début 2021 pour une mise à disposition du club de tennis au printemps 2021.

>> Cette opération est réalisée en partenariat avec PONT SAVOIE.

>> Financement 40% PONT SAVOIE et 60% PONT ISÈRE

>> Subventions de la Région Auvergne Rhône-Alpes (12 000 €) et de la FFT (4 200 €)

**82 728 €
À LA CHARGE DE LA COMMUNE**

AIDE AUX ASSOCIATIONS



Le département de l'Isère met en place une subvention exceptionnelle pour les associations impactées par la crise sanitaire Covid-19

Le Département de l'Isère vient en aide aux associations qui ont pu être confrontées à des difficultés budgétaires générées par la crise sanitaire du COVID 19.

Les structures éligibles sont toutes les associations du département dont l'équilibre financier est fragilisé par les conséquences du COVID 19.

Quelles sont les conditions d'accès à cette subvention exceptionnelle ?

L'association doit justifier :

>> d'une perte de recettes fragilisant son équilibre financier (annulation d'événements, non réalisation de prestations...)

>> et/ou d'une augmentation de dépenses liée à un surcroît d'activité (achat de matériel de protection non budgété, mobilisation de moyens spécifiques...).

RETROUVEZ LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION EN LIGNE

Ainsi que l'ensemble des informations et pièces justificatives à apporter au lien ci-dessous :

WWW.ISERE.FR/AIDES-AUX-ASSOCIATIONS

LA VIDÉO-PROTECTION DANS NOTRE COMMUNE

Dès sa prise de fonctions en mars 2014, le Maire Michel SERRANO en nommant Eric PHILIPPE Adjoint en charge de la sécurité (prérogative qui n'existait pas jusqu'à cette date) lui a demandé d'organiser le déploiement d'un système de vidéo-protection à l'échelle de la commune.

Parmi les leviers à actionner pour réduire l'augmentation constatée des faits délictueux et la montée des actes d'incivilité, à l'instar d'autres communes, la pose de caméras en des lieux préconisés par le diagnostic de sécurité réalisé par la Gendarmerie nationale pour la commune s'est imposée. Au-delà de l'aide apportée aux forces de l'ordre pour élucider des affaires, ce type de système fait également ses preuves en matière de prévention en étant dissuasif. Il va sans dire que la municipalité se conforme de façon rigoureuse à l'ensemble de la réglementation en vigueur concernant le déploiement, l'utilisation et l'exploitation de ce type de système.

Au-delà d'une volonté politique, l'efficacité de ce dispositif repose aussi sur le professionnalisme du Policier municipal.

En 2017, le centre-ville est doté de 15 caméras afin de permettre à la fois une surveillance des axes routiers d'entrée et de sortie de la ville mais également une surveillance des rues et des espaces publics répertoriés comme sensibles dans le diagnostic de sécurité.

En 2018, ce sont les secteurs du collège Jeanne d'Arc, de la salle polyvalente, de la gare routière située devant le lycée Pravaz, du nouveau centre technique municipal (C.T.M) et de la piscine municipale qui ont été équipés par 14 autres caméras.

Les autres secteurs de la commune (gare S.N.C.F...) qui pourraient être vidéo-protégés au sens du diagnostic de sécurité ne présentant pas de phénomènes majeurs d'insécurité, les élus ont décidé de ne pas étendre ce système, par contre, il a vocation à évoluer dans les secteurs déjà vidéo-protégés en fonction des nouvelles infrastructures construites, par exemple, la médiathèque en centre-ville en 2021.



« C'EST ÉGALEMENT UN ATOUT NON NÉGLIGEABLE D'ATTRACTIVITÉ DE LA COMMUNE »

En terme de bilan, il est noté par les forces de l'ordre que le système de vidéo-protection municipal a notamment permis de rendre sa tranquillité estivale au centre-ville et également d'éviter les habituelles intrusions la nuit en juillet et en août dans la piscine municipale. De même, l'exploitation sur réquisition par la Gendarmerie nationale d'images enregistrées sur la voie publique par ce système a permis aux forces de l'ordre d'élucider plusieurs affaires.

Annoncée comme une des priorités de l'action municipale 2014-2020, la volonté d'améliorer la sécurité des biens et des personnes dans la ville par la mise en place d'un système de vidéo-protection a nécessité certes d'investir 200 000 € (dont 60 000 € d'aide régionale) et ce dans un contexte budgétaire difficile, mais c'est à ce prix que les habitants de notre cité disposent aujourd'hui d'un cadre de vie réellement sécurisé. C'est également un atout non négligeable d'attractivité de la commune s'agissant de l'installation de nouveaux habitants et/ou de nouveaux entrepreneurs.

LES FINANCES MUNICIPALES EN QUELQUES REPÈRES

UNE VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET 2020 :

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

2 985 000 €

RECETTES

2 985 000 €

INVESTISSEMENTS

DÉPENSES

2 311 000 €

RECETTES

2 311 000 €

TOTAL BUDGET 2020

DÉPENSES

5 296 000 €

RECETTES

5 296 000 €

ZOOM SUR LES TAUX D'IMPOSITION

Pas d'augmentation durant tout le mandat 2014-2020

TAXE D'HABITATION

7,56 %

Taux moyens départementaux = 21,33%

FONCIER BATI

15,98 %

Taux moyens départementaux = 28,47%

FONCIER NON BATI

46,68 %

Taux moyens départementaux = 60,98%

L'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

CAPITAL RESTANT DÙ au 1^{er} janvier 2020

1 253 992.99 €

(au 1/01/2019 : 1 405 132.25 €)

ANNUITÉ QUI SERA PAYÉE EN 2020

193 011 €

(193 062 € en 2019)

INTÉRÊTS

36 479 €

CAPITAL

156 532 €

Les Vals du Dauphiné
Communauté de communes

Je cherche...

- Un mode de garde
- Une aide pour mes démarches administratives
- Des infos pour mon permis de construire
- Une sortie nature
- Une solution pour implanter mon entreprise
- Un raccordement à l'eau potable
- Une activité sportive
- Un bon bouquin
- Et bien plus encore...

MA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES M'ACCOMPAGNE !

ACCUEIL FRANCE SERVICES
CRÊCHES ET RAMS
CENTRES NAUTIQUES
SERVICE ECO ET ADS
CENTRES DE LOISIRS
MÉDIATHÈQUES
OFFICES DE TOURISME
ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

ACCOMPAGNE LES JEUNES, DE 16 À 25 ANS,
dans leur parcours de formation, d'orientation, d'accès à l'emploi, et de vie quotidienne.

Association financée par l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et les regroupements de Communes du Nord Isère, la Mission Locale Nord Isère est présente sur l'ensemble du territoire avec ses 5 sites : Bourgoin-Jallieu, Crémieu, La Tour du Pin, Morestel et Villefontaine et ses permanences sur Chavanoz, Les Abrets-en-Dauphiné, Les Avenières-Veyrins-Thuellin, L'Isle d'Abeau, Montalieu-Vercieu, Morestel, Pont de Beauvoisin et Tignieu-Jamezieu.

Elle exerce une mission de service public de proximité avec un objectif : **permettre l'autonomie des jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés** et les rendre acteurs et responsables de leur insertion sociale et professionnelle.

Elle les accompagne dans leurs parcours d'accès à l'emploi, à la formation et à l'autonomie sociale (santé, logement, mobilité, etc.) en mobilisant les compétences de l'ensemble des partenaires publics et privés, dont les entreprises.

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'avez pas de travail, n'arrivez pas à savoir ce que vous souhaitez faire, vous passez des entretiens mais cela n'aboutit pas...

LA MISSION LOCALE PEUT VOUS AIDER.

Vous connaissez un jeune qui aurait besoin de conseils pour son orientation ou sa recherche d'emploi, d'un appui pour accéder à l'autonomie...

LA MISSION LOCALE PEUT L'AIDER.

Alors, n'hésitez pas à nous contacter !

Parce qu'aucun jeune ne devrait être laissé sur la touche, la Mission Locale Nord-Isère se déplace au plus près de son public.

Comme toutes les Missions Locales de France, la Mission Locale Nord-Isère est au centre du plan d'action pour l'emploi des jeunes, mis en place par l'État en cette année 2020, avec notamment une augmentation de la capacité d'accueil de la Garantie Jeunes et des Parcours Contrac-

Jeunes 16-25 ans
Passez en mode avenir !

Mission Locale Nord-Isère

Ma Mission Locale
une seule adresse pour tous mes projets.

un *métier* qui me plaît

...une *formation* pour y arriver

...des *solutions* pour ma vie quotidienne

INFORMATION ORIENTATION FORMATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE

Site de La Tour du Pin
Maison de l'Emploi & de la Formation
7 Rue Pierre Vincendon
04 74 97 64 67
contact@mli.fr

Ouvert du lundi au vendredi
8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h
Fermeture au public les jeudis après-midi
Permanences à :
Pont de Beauvoisin
Les Abrets-en-Dauphiné

tualisés d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) ; 2 dispositifs dispensés exclusivement par les Missions Locales.

C'EST NOUVEAU !

Le site #1jeune1solution du Gouvernement permet désormais aux jeunes de trouver des offres d'emploi et des actions près de chez eux.

Il synthétise également les mesures mises en place pour aider les employeurs et pour les jeunes.

Rendez-vous sur : www.1jeune1solution.gouv.fr/ pour en savoir plus

RETROUVEZ LES PERMANENCES DE LA MISSION LOCALE

dans votre commune de Pont de Beauvoisin - Espace France Services
➤ ZA de Clermont, chemin des Pâquerettes

PERMANENCE EMPLOI / FORMATION

- Lundi et mercredi matin de 8h30 à 12h30
- Sur rendez-vous au 04 74 97 64 67

PERMANENCE EMPLOI

- Lundi après-midi et un mercredi après-midi sur deux
- Sur rendez-vous également



WWW.VALSDUDAUPHINE.FR

VOS SERVICES DISPONIBLES PARTOUT

LA PAROLE À L'OPPOSITION

Dans ce bulletin, la majorité nous concède un texte ne dépassant pas 100 mots.

Tout d'abord, nous tenons à remercier les pontois(es) qui ont cru en notre projet et voté pour nous.

Bien que minoritaires, nous sommes élus et voulons être reconnus comme tels.

Nous pouvons apporter des idées, des projets mais nous dénoncerons toujours le manque de communication, d'information, les décisions contraires

à nos valeurs telles l'augmentation des indemnités du Maire (+43%), des adjoints (+22 %) ou la mise en place du règlement interne très discriminant envers la minorité.

Nous restons mobilisés, disponibles pour vous représenter !

CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN

Quelques conseils pour protéger vos plantations

Dès cet automne sont apparues sur les pins les nouvelles colonies de chenilles sous la forme de gros cocons gris.

Rappelons qu'un arrêté municipal de 2006 invite les propriétaires à lutter contre ces bestioles. Pendant la période hivernale, la lutte consiste à supprimer les branches contaminées tout en prenant des précautions pour éviter tout contact avec celles-ci. Sur les grands arbres, ce n'est pas commode et demande l'intervention de professionnels. De plus, un arrêté préfectoral interdit de faire du feu...

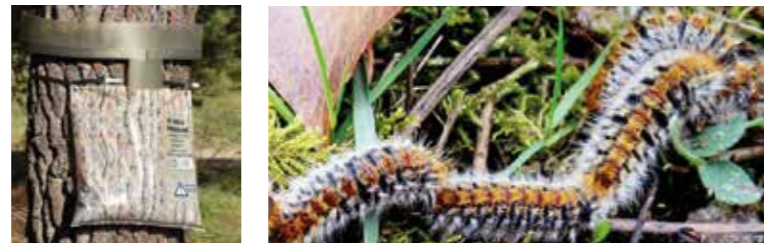
Certains propriétaires ont choisi de poser des pièges sur les arbres contaminés. C'est une solution efficace qu'il faut mettre en place dès la fin de l'hiver : coût environ 50 € par arbre.

La meilleure solution consiste à pulvériser les arbres au début de l'automne avec une solution à base d'un agent bactériologique. C'est une solution «bio». C'est de cette manière que les pins du domaine communal sont traités, par l'intermédiaire d'un prestataire privé doté du matériel adéquat.



A ce sujet, nous rappelons que les propriétaires qui le souhaitent peuvent s'inscrire en mairie.

Ils pourront ainsi bénéficier d'un tarif préférentiel (économie sur le déplacement) : compter environ 25 € par arbre.



RETOUR SUR LES DÉCORATIONS DE NOËL

par l'association Atelier Musical Pontois

L'association Atelier Musical Pontois créée en 2012 a réuni des musiciens, chanteuses et chanteurs amateurs pour former un orchestre. Elle organise et anime tout le long de l'année des petits bals, Thés dansants, Repas dansants, la soirée de la Saint Sylvestre à Pont de Beauvoisin et participe à la fête de la musique organisée par la commune. Contact pour vos animations : ateliermusicalpontois@gmail.com

Par la suite des personnes aimant les arts créatifs et la décoration ont rejoint l'association en formant un petit groupe qui se réunit chaque semaine pour partager ses passions et créer les décorations des différentes soirées organi-

sées par l'association.

C'est avec enthousiasme et beaucoup de plaisir que ce groupe d'Arts Créatifs, avec l'accord de la commune, a confectionné des décorations pour embellir les deux villes de Pont Savoie et Pont Isère à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Ont participé : Anny Labarre, Catherine Bonte, Catherine Vuillerme, Christine Armanet, Eveline Jacquet, Gaby Aubraye, Lilou Parichaut, Nicole Boulouch, Suzanne Denjean.

Nous remercions Denis et Jean pour l'installation. Malheureusement, il n'aura pas fallu beaucoup de temps pour que les décorations soient dégradées. Les auteurs ont été identifiés et des poursuites sont engagées.

OBJET : ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET L'ÉLAGAGE DES PLANTATIONS LE LONG DES VOIES PUBLIQUES

Le Maire de la commune de Pont de Beauvoisin

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2122-28, et L 2212-2-1

Vu le code pénal, notamment l'article R 610-5,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article L 253-7,

Vu le règlement sanitaire départemental de l'Isère en vigueur,

Considérant que l'entretien des voies publiques est nécessaire pour maintenir la commune dans un état constant de propreté et d'hygiène,

Considérant que les mesures prises par les autorités municipales ne peuvent donner des résultats satisfaisants qu'autant que les habitants concourent, en ce qui les concerne, à leur exécution et remplissent les obligations qui leur sont imposées dans l'intérêt de tous,

ARRÊTÉ

Article 1^{er} : Le balayage est une charge incombant au propriétaire ou locataire, des propriétés jouxtant les voies publiques situées sur le territoire communal. Chacun est tenu de balayer et nettoyer son trottoir et son caniveau, dans toute sa largeur et sur toute sa longueur, au-devant de sa propriété bâti ou non bâti.

En outre, le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est interdit.

Article 2 : L'entretien en état de propreté des gargouilles placées sous les trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge des propriétaires ou des locataires. Ceux-ci doivent veiller à ce qu'elles ne soient jamais obstruées.

Article 3 : Le nettoyage des rues ou parties de rues salies par les voitures en surcharge ou chargées sans précaution doit être opéré immédiatement par les soins des responsables ou d'office à leurs frais, par ordre des services de police, et sans préjudice des poursuites encourues.

Article 4 : L'abandon d'objets encombrants ou de déchets sur l'espace public est interdit.

Article 5 : Les propriétaires ou locataires riverains des voies publiques et de tout espace public de la commune, doivent effectuer l'élagage des arbres, arbustes et autres plantations situés sur leur propriété et dont les branches, branchages ou feuillages forment saillie sur le domaine public. Cet élagage aura lieu suivant un plan vertical mené par le parement extérieur des clôtures sur toute la hauteur des plantations. Les propriétaires ou les locataires devront prendre toutes les précautions nécessaires pour prévenir les accidents, dont ils seront d'ailleurs tenus responsables.

En cas d'urgence et dans le cas où les propriétaires ou locataires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, la commune peut faire effectuer d'office les travaux d'élagage nécessaires, aux frais des propriétaires ou locataires, après une mise en demeure restée sans effet.

Article 6 : Les infractions au présent arrêté sont constatées et poursuivies conformément aux textes en vigueur.



ASSOCIATIONS SPORTIVES

Activité	NOMS	PRESIDENT	N° TEL.	Mails
ARTS MARTIAUX	ACADEMIE PONTOISE D'AIKIDO www.3aikido.org ou www.arads.org	Mr ROLLAND Stéphane	06.84.58.62.01	rolland.stephane@yahoo.fr
	DOJO7 http://club.quomodo.com/dojo7wadoyu ou http://dojo7wado.free.fr	Mr NIEL Patrick	06.24.98.00.23	patrick.niel@gmail.com
	HUNG GAR KUNG FU http://www.hung-gar-kung-fu-pont-de-beauvoisin.fr	Mme VALLIN Sylvie	06.59.36.43.31	kf.vallonsduguiers@live.fr
	IFKC DU GUIERS (Institut Karaté Full Contact) www.kc-du-guiers.e-monsite.com	Mr GREGORIO Albert	06.09.81.22.91	president@ikfcduguiers.f
	BANDO PONTOIS	Mme CURTIL Isabelle	06.89.95.95.77	icurtil@yahoo.fr
	USP JUDO	Mme De Wulf isabelle	06.23.67.43.69	us.pontois.judo38@gmail.com
	JUDO CLUB DE CHARTREUSE	Mr DUSSERT Pierre	04.76.31.13.59	jc.chartreuse@gmail.com
BADMINTON	BADMINTON PONTOIS	Mr RENAUX Willy	07.83.57.55.06 09.52.08.96.37	badminton-pontois@neuf.fr
BASKET	ISERE SAVOIE PONT BASKET (I.S.P.B.) www.isere-savoie-pont-basket.fr	Mme SCHAEFERS Claire	06.86.43.30.73 06.18.88.07.77	gavend.didier@orange.fr
BOXE	BOXING CLUB PONTOIS	Mr ARBIA Aziz	06.76.31.60.21	pontoisboxingclub@gmail.com
CANOE	VERTES SENSATIONS CANOË SUR LA RIVIÈRE DU GUIERS www.vertessensations.com/canyons-et-rivieres/		04.79.28.77.08 06.50.69.77.08.	
DANSE	FA SI LA DANSER	CUELLAR Henri	06.50.09.10.02	association.fasiladanser@outlook.com
	CORPS ACCORD	Présidente : Mme RIVOIRE Marine Secrétaire : Mme PLASSAIS Catherine	Mme Rivoire 06.24.54.26.23 Mme Plassais 06.16.31.13.73	marivoire@free.fr plassaiscatherine@gmail.com
	TANGO ARGENTIN - www.tangoneon.fr	Eric et Arlette	04.79.28.22.93 06.21.23.20.50	eric&arlette@tangoneon.fr
	LES AMIS DE LA COUNTRY	Mme PARICHAUT Liliane	06.60.15.34.73	parich.lilou6853@gmail.com
EQUITATION	HARAS DE LA REBATERIE	Mr PINAT Norbert	04.76.32.97.69	haras.larebaterie@wanadoo.fr
ESCALADE	1er de CORDEE - http://premierdecordee-pontdebeauvoisin.blogspot.fr	Mr POLIMENE	07.82.10.35.40	1erdecordee.pdb38@gmail.com
FOOT	ASLP FUTSAL	Mr BERNIER Didier	06.31.44.41.49	didierbernier3738@gmail.com
	USP FOOTBALL - http://usp-football.ifrance.com	Mr FAVIER Jean-Pierre	06.72.20.40.22	favierjp@hotmail.fr
GYM	Association Sportive Pontoise des Retraités Actifs (ASPRA) http://aspra-rando.com	Mr LONGO Gilbert	06.01.72.81.27	contact@aspra-rando.com
	Gymnastique féminine de Pressins	Mme NEYTON Pascale	06.37.78.89.27	pascale.neyton@neuf.fr
	ACTI' FORM Gym d'entretien pour adultes www.actiforme-domiforme.fr	Mr BARD Frank-Johan	06.09.61.53.38	frankyobard@gmail.com
	GYM FIT fitness, zumba, pilates, modern'dance, aérobic, stretching, c.a.f, step	Mme RICORDEL Valérie	06.71.51.58.41	valdinguer@yahoo.fr
	Gymnastique et musculation	Mme PORTIER Marie-Claude	06.80.48.84.44	marie-claude-portier@orange.fr
LA SENTINELLE Gymnastique enfants	Mr BARRET Gilles	06.74.83.91.45	g.barret@cg38.fr	
MOTO	LES ENRAGES DU BITUME	Mr BERAUD LUDOVIC	06.12.23.91.52	lesenragesdubitume@gmail.com
MULTISPORTS	EUROSPORT Foot, Basket, athlétisme, jeu d'éveil, escalade, spéléo tube, activités manuelles...	Mr MICOUD Christian	04.76.32.80.54	christian.micoud1@orange.fr
NATATION	USP NATATION - https://uspnatation38.tumblr.com/	Mme PINET Chantal	06.22.22.35.66	uspnatation@laposte.net
PECHE	AAPPMA - Association Agréée de pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Pont de Beauvoisin / La Bridoire http://aappmaguiers.thiers73.blogspot.com/	Mr MAILLARD David	06.72.28.87.92	aappma.guiers.thiers73@gmail.com
PETANQUE	US Pétanque	Mr BIOLLET Lucien	06.03.41.99.61	d38-0301@francepetanque.com
	Boules Lyonnaises	Mr CLUGNIP Alain	04.76.07.62.91	alain.cugnip@orange.fr
	Boules Joyeuses des Eteppes	Mr GOGUET Roland	04.76.32.95.69	
	Union Bouliste	Mr BERNERD Didier	04.76.32.11.28	didier.bernerd@orange.fr
RANDONNEE	Association Sportive Pontoise des Retraités Actifs (ASPRA) http://aspra-rando.com	Mr LONGO Gilbert	06.01.72.81.27	gilbert.longo@orange.fr
RUGBY	RUGBY CLUB DE CORBELIN	Mr DUBUC Fabien	06.58.51.42.53	rccorbelin.secretaire2@gmail.com
SKI	SKI CLUB DU GUIERS - https://skiclubduguiers.fr/	Mr VAN STYVANDAEL Aymeric	06.16.13.82.82	skiclubguiers73@gmail.com
TENNIS	CLUB DE TENNIS DE TABLE - CAPTT - www.captt.eu	Mr GRELOT Norman	07.62.02.97.40	norman.grelot@hotmail.fr
	PONTS TENNIS - www.ponts-tennis.com	Mr Berquet Pierre-Yves	06.95.38.39.60	ponts.tennis@fft.fr
TIRS	Les tireurs de Montfleury	Mr SAVOYE Christian	06.25.72.62.65	tireurs.montfleury@gmail.com
TWIRLING BATON	CLUB DE TWIRLING BATON	Mme COMTE-GAZ Odile	06.71.59.99.63	odile.esperance@wanadoo.fr
VOLLEY	VOLLEY-BALL PONTOIS http://sites.google.com/site/volleyballpont	Mr GRAND Benjamin		volleyball.pontbeauvoisin@gmail.com
VTT	LES AMIS CYCLOS PONTOIS - www.cyclopontois.org	Mr LIARD David	06.50.71.69.39	david.liard@wanadoo.fr
	CYCLO VTT de Romagnieu - www.cyclovtromagnieu.com	Mr SEMANAZ Daniel	06.17.30.21.55	dansema310@alsatis.net
YOGA	GPS YOGA Gym Plus Sérénité	Présidente : Mme MONIN Josette Secrétaire : Mme MUSSY Myriam	Mme Monin 06.79.98.26.00	Présidente : moninjosette@orange.fr Secrétaire : myriammussy@orange.fr
	YOGA CLUB DE CHARTREUSE	Mr DUSSERT Pierre	04.76.31.13.59.	jc.chartreuse@gmail.com

ASSOCIATIONS CULTURELLES

	NOMS	PRESIDENTS/ES	MAIL et N° TEL
ACTIVITES DIVERSES	STAGES DE TAILLE D'ARBRES A LA JAPONAISE www.pepiniere-des-nuages-38.com	M. PEYRONIE Franck	06.28.32.07.01. contact@pepiniere-des-nuages38.com
ARTISANAT	ART SUR BOIS http://artsurbois.free.fr		04.76.32.81.85.
CHANT	LES CHŒURS DU GUIERS http://leschoeursduguiers.openassos.fr/index.php?id=5025	Mr DECEGLIE Richard	04.76.37.37.06 / 06.74.09.93.66 / 06.20.01.19.85 rd.deceglie@wanadoo.fr
CHASSE	AICA LES CHASSEURS UNIS	Mr Reynaud	noel@colleentreprise.eu
COUTURE	DE FIL EN AIGUILLE	Mme GIRERD Hélène	04.76.31.84.63 / 06.37.13.63.68 denise.girerd@orange.fr
HISTOIRE ET PATRIMOINE	MEMOIRES DES PAYS DU GUIERS http://memoiresduguiers.free.fr	Mr BLAZIN Jean-Pierre	04.76.32.83.35 jean-pierre.blazin@wanadoo.fr
	LES MAGNAUDS	Mr CHABOUD Roland	04.76.37.06.59. chaboudrenee@yahoo.fr
	NOUVELLE AVENTURE INNOVANTE ET INTERACTIVE «INTRI'GUIERS : SECRETS SUR LES PONTS» www.intriguiers.com		04.76.32.70.74.
	PARCOURS PATRIMONIAL «UNE HISTOIRE, DEUX VILLES» LES CONTES DE LA CITE DU MEUBLE www.tourisme.vallonsduguiers.com		04.76.32.70.74. 04.76.32.70.74.
MECANIQUE	MOTO CLUB DE LA VALLEE DU GUIERS	Mr MARDUEL Bernard	04.76.37.09.21.
MUSEES	MUSEE DE LA MACHINE A BOIS ET DE L'OUTILLAGE A MAIN	Mme VUILLERMET	04.76.37.27.90 museebois.pont@laposte.net
	MUSEE DE LA RESISTANCE REGIONALE ET DE LA DEPORTATION	Mr BOISSIEUX	04.76.37.30.34 Mr VALERO
MUSIQUE	Les amis de la country	Mme PARICHAUT Liliane	06.60.15.34.73 p.lilou@bbox.fr
	ATELIER MUSICAL PONTOIS (arts déco / alphabétisation)	Mr ARMANET Yves	ateliermusicalpontois@gmail.com ateliermusiclapontois.fr 06.79.62.32.70 / 06.89.38.11.55
	LA MAISON	Mr SKOURI	lamaisondelagare38@gmail.com 06.85.44.43.13
	ECOLE DE MUSIQUE EN BLANC ET NOIR	Mme BOUSQUET	enblancetnoir1@gmail.com
PÊCHE	AAPPMA aappma.guiers.thiers73@gmail.com XW	Mr MAILLARD David	06.72.28.87.92
PEINTURE	COURS DE DESSIN ET PEINTURE	Club des Amitiés Pontoises	04.76.37.64.80. ou 06.79.62.32.70.
PETANQUE ET BOULES	US PETANQUE		rmadgoep@wanadoo.fr
	UNION BOULISTE	Mr BERNERD Didier	04.76.32.11.28.
	PETANQUE CLUB	Mr COSTE Alain	06.47.68.98.01 al.coste445@orange.fr
	BOULES LYONNAISES	Mr CWGNIT-SAUNUR Alain	04.76.07.62.91.
PHOTOGRAPHIE	OBJECTIF IMAGE	Mr LAZARETH	jelazia@yahoo.fr
SPORT / NATURE	CANOË SUR LA RIVIERE DU GUIERS		04.79.28.77.08 / 06.50.69.77.08.
THÉÂTRE	COUP DE THEATRE	Mr MICOUD Christian	04.76.32.80.54 christian.micoud1@orange.fr
MUSIQUE	AMICALE BATTERIE FANFARE	Mr BOISSON DENIS	boisson.denis@wanadoo.fr
	EPSILONEA		06.74.03.16.28 choune.ostorero@epsilona.fr
COUTURE	DU FIL A LA PASSION	Mme MARCHAND Edith	07.71.06.70.02 chrispog55@gmail.com
ECHECS	ECHIQUEUR DU GUIERS	Mme EDYT Lorenza	06.26.14.38.76 leydt@gmail.com
LANGUES	SPANGLISH	Mme SANCHEZ Virginie	06.73.71.29.28 association@spanglish.fr
	ADICAE	Mr DURAFOUR Rolland	06.09.11.49.56 rolland-durafour@orange.fr
CULTURE JAPONNAISE	IKEBANA	Mme FAURE Monique	ikebanapressins@orange.fr
CHANT	GRAIN DE P'HONIE	Mme DUPOUX Marie-christine	06.25.90.49.44 / 04.76.07.76.29 38graindephonie620@gmail.com
CULTURE BRESIL	PIMENT CAPOEIRA ART CULTURE BRESIL	Mme BRITTEN Marie-Florence	06.58.02.46.46 apcabc@gmail.com
	ESPACE CORPS ET VOIX	Simon Alexis	nilsalexis@hotmail.com
CHANT	TEMPO CANTARE	Mr GERARD Dominique	06.08.04.52.97
MUSIQUE	LE JAZZ DU PONT	Mr Meliado Pascal	06.51.82.17.48
PHILATELIE POLAIRE		LOSSERAND PIERRE	04.76.32.90.01 pierre.losserand2@orange.fr

PONT DE BEAUVOISIN CONFINÉ - AVRIL 2020

Merci à Dorothee pour les belles photos de notre cité pendant cette période si particulière.



VOS COMMERÇANTS ET ARTISANS PONTOIS

04 76 37 33 90

38480 Pont de Beauvoisin • www.insolitpub.com

CRÉATION IMPRESSION
OBJETS PUBS
TEXTILE ET MARQUAGE

COIF HOM'S

Hommes - Enfants - Femmes (coupe uniquement)
Avec ou sans rendez-vous
04 76 05 30 48
16, rue Alexandre Dumas 38480 PONT DE BEAUVOISIN

Philippe GILBERT

Sculpture sur bois & STAGES

www.artsurbois.com
06.31.75.04.12
artsurbois@gmail.com
77 et 81 Route de Lyon
38480 PONT DE BEAUVOISIN

Meilleur Ouvrier de France

AVEC **maBox grandOp'** TOUTE L'ANNÉE*

MON ÂGE = MON % DE RÉDUCTION + -20% SUR MES LENTILLES + -20% SUR MES SOLAIRES

*Voir conditions en magasin. Dispositif médical CE. Février 2018.

pour moi et ma famille

LE PONT-DE BEAUVOISIN TÉL 04 76 37 05 18
LES AVENIÈRES TÉL 04 74 33 92 67
LA TOUR-DU-PIN TÉL 04 74 97 44 09


GrandOptical
RIEN N'EST TROP GRAND POUR MOI

VOS COMMERÇANTS ET ARTISANS PONTOIS

MERCERIE 3 PETITS POINTS



CLEYET MERLE JANNIK
 TEL 04 76 37 21 17
 mercerie3petitspoint@hotmail.com
 Facebook : mercerie3petitspoints
 Port : 07 85 03 39 43



alp'photo



Bouche Bouché
 Christophe Ferrand
 Tél. 04 76 37 34 49 ■ Pont de Beauvoisin

LE FOURNIL DE REMI
 CUISSON AU FEU DE BOIS
 04.76.91.14.40
 279, avenue de la folatière - 38480 LE PONT DE BEAUVOISIN

BOUCHERIE Baffert
 Victorien
 PONT DE BEAUVOISIN
 04 76 37 03 00
 "LA QUALITÉ À VOTRE SERVICE"

TABAC LIBRAIRIE CADEAUX BARRAT
 Ouvert 7/7
 Du lundi au samedi de 7h à 19h - Dimanche 8h à 12h
 7, place de la République - 38480 PONT DE BEAUVOISIN
 Tél : 04 76 32 84 96

*Cigarettes Electroniques - Recharges E-liquide - Loto - Jeux - Cadeaux -
 Articles fumeurs - Téléphonie - Carterie - Piles - Montres - Jouets -
 Confiterie - Boissons fraîches - Quotidiens régionaux - Photocopies -
 Impressions via USB - Livres scolaires*

Collis Mondial Relay

BAR - RESTAURANT Le Capricorne



30, Avenue de la Folatière
 38 480 PONT DE BEAUVOISIN
 04 76 66 93 26

L'escalier Pizza
 Brasserie du centre

18 PLACE DE LA REPUBLIQUE
 38480 LE PONT-DE-BEAUVOISIN
 TEL : 07 63 73 29 22
 FACEBOOK : BRASSERIE DU CENTRE "L'ESCALIER"

ASSOCIATION COMMERCE SOLIDAIRE

26, Route de Lyon
 38480 PONT DE BEAUVOISIN
 ISERE 0476324975
 A43 sortie St. Genix ou Chimplin

BOUTIQUE CACHEMIRE
 Tel: 04 76 32 49 75
 Ouvert de 10h à 12h et de 16h à 18h30
 Fermé: mardi et dimanche

Artisanat d'ici et d'ailleurs:
 du Burkina Faso, du Palestine,
 du Bangladesh, du Cachemire,
 de l'Inde, du Pérou, Bijoux
 Touaregs.

La Boutique
 Cachemire solidaire
 Accès handicapés

Côté Création



Votre salon de coiffure sans Rendez-Vous
 Mardi au vendredi 9h - 19h
 Samedi 9h - 18h
 04 76 37 22 00

L'ESSENC'IEL Bar à parfum

2 Boutiques:
 24 rue Alexandre Dumas 38480 Pont de Beauvoisin (09 88 39 51 16)
 63 rue de la république 38110 La Tour du Pin (09 87 12 82 77)

Facebook: L'Essenc'iel - Bar à Parfum
 Instagram: lessencielparfumerie

Charlotte DUPRAZ
 Fleuriste Décoratrice

contact@majalys.fr
 04.76.31.27.53
 4 Place de la République
 38480 Le Pont-de-Beauvoisin
 www.majalys.fr

Majalys Fleuriste

Eveil des Sens

Institut de Beauté - Parfumerie
 Zone de Clermont - 319, avenue de la Folatière
 38480 PONT DE BEAUVOISIN
 Tél : 04 76 37 00 32

La carte **néoLook** coiffure





PATTES à PONT
VISITES à domicile
PROMENADES
PENSION canine
familiale

à PONT DE BEAUVOISIN

tél : 06 58 10 19 09 - email : pattesapont@gmail.com
 RC PRO - Certificat de capacité Animaux Domestiques
 SIRET 881 417 620 - RC PRO 1393581P908

POINT BUREAUTIQUE



319, Avenue de la Folatière
 ZA de Clermont
 38480 PONT DE BEAUVOISIN Isère
 ☎ 04.76.37.24.13
 www.PointBureautique.com
 pointbureautique@wanadoo.fr

ENTREPRISES - PARTICULIERS - COLLECTIVITES - SCOLAIRE

calipage
Fournitures de bureau

RICOH
Location - Vente - SAV

NOUVEAU à Pont de Beauvoisin, votre Boulangerie Pâtisserie artisanale



Retrouvez
 votre **ARTISAN BOULANGER**
 4 place FLANDRIN et
 32 avenue de la FOLATIERE
 Pour vos **BUCHES** et **GALETTES**
 des **FETES** de **FIN D'ANNEE**

Offre permanente :

3+1 3 baguettes ou
 3 flutes achetées,
 la 4^{ème} offerte

La BOULANGERIE La PATISSERIE

L'Atelier de Mélodie
 Retouches couture

04 76 91 45 07
 21 Place de la République
 38480 Le Pont de Beauvoisin




SAFTI
 Conseillers Indépendants en immobilier

Alison ESTEVAN
 06 83 43 82 12
Fabien DUNAND
 06 22 50 12 06

Agents commerciaux agissant pour le compte du réseau immobilier SAFTI
 N°48106607 - RSAC de Vienne

www.safti.fr

Pizzas à emporter



La Cendrée
 18 Route de Lyon
 38480 Pont de Beauvoisin
04 76 37 31 08



Café de la Gare
 Café Resto Culture

Christian Butet et Peter de Jong
 A votre service depuis 4 générations



Agence :
 5 et 7, place Saint Clément - 38480 Pont de Beauvoisin
 Tél : 04 76 37 05 22
christian.butet@allianz.fr

ASSURANCES SECARA 3000

Onias n° 07000448 - www.onias.fr - Site Web : <http://www.secara.fr>

SUCRÉ OU SALÉ
 Sandwichs Salades Viennoiseries Crêpes Glaces

SUR PLACE OU À EMPORTER

04 76 35 18 99
 1 bis rue du Bourg-Neuf 38480 Pont de Beauvoisin

TAXI
FABRICE & CATHY

06 11 99 50 06
04 76 37 68 50

NATURHOUSE
 Le Pont-de-Beauvoisin

Diététiciennes - Nutritionnistes
 Consultation sur rendez-vous

04 76 35 88 56

19 Avenue Charles Gabriel Pravaz
 38480 PONT DE BEAUVOISIN

D'COUPES AU POIL
 CHIENS ET CHATS TOUTES RACES

Toilettouse diplômée
 spécialisée en épilation

>> Vente d'accessoires
 103, chemin de Clermont
 Zone d'Activité de Leclerc
 38480 Pont de Beauvoisin

Tél : 04 76 06 22 08

Meaos Tattoo Shop

14 rue de Lyon
 38480 Le Pont de Beauvoisin

07 77 30 27 98
meaos80@gmail.com
 meaos tattoo

www.meoostattoo.123sifeweb.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

3 bis, avenue Gabriel Pravaz
38480 Pont de Beauvoisin
04 76 37 00 10
accueil@mairie-pontdebeauvoisin38.fr

■ HORAIRES

Lundi : 8h - 12h

Mardi :
8h - 12h et 15h30 - 17h 30

Mercredi : 8h - 12h

Jeudi :
8h - 12h et 15h30 - 17h30

Vendredi :
8h - 12h et 13h30 - 16h30

■ Retrouvez votre Mairie :

www.mairie-pontdebeauvoisin38.fr
Facebook @mairiepont38480

HORAIRES DÉCHÈTERIES

■ Saint-Genix-sur-Guiers

Lundi : FERMÉ / 14h - 17h20
Mardi : 9h - 11h50 :FERMÉ
Mercredi : 9h - 11h50 / 14h - 17h20
Jeudi : 9h - 11h50 / 14h - 17h20
Vendredi : 9h - 11h50 / 14h - 17h20
Samedi : 9h - 11h50 / 14h - 17h20

■ Les Abrets en Dauphiné

Lundi : FERMÉ / 14h - 17h20
Mardi : 9h - 11h50 / 14h - 17h20
Mercredi : 9h - 11h50 / FERMÉ
Jeudi : 9h - 11h50 / 14h - 17h20
Vendredi : 9h - 11h50 / 14h - 17h20
Samedi : 9h - 11h50 / 14h - 17h20

■ Les Abrets en Dauphiné

Lundi : FERMÉ / 14h - 17h20
Mardi : 9h - 11h50 / 14h - 17h20
Mercredi : 9h - 11h50 / 14h - 17h20
Jeudi : 9h - 11h50 / FERMÉ
Vendredi : 9h - 11h50 / 14h - 17h20
Samedi : 9h - 11h50 / 14h - 17h20

**LES DÉCHÈTERIES SONT
FERMÉES LES JOURS FÉRIÉS.**

TRAVAUX DE JARDINAGE & BRICOLAGE

Rappel :

Le brûlage à l'air libre est interdit

Horaires des travaux de jardinage et
bricolage utilisant des appareils :

- Jours ouvrables :
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- Samedis :
de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Dimanches et jours fériés :
de 10h à 12h